

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 1 / 15

Nylon 12 White

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit : Nylon 12 White

Code de produit : FLP12W01

UFI: QA50-J0K1-W00J-UEHR

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : For use in Formlabs Fuse Printers.

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou sans objet

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou sans objet

1.3 Détails sur le fabricant/fournisseur de la fiche technique

Fabricant :

United States

Formlabs, Inc

35 Medford St

Suite 201 Somerville, MA 02143

+1 617 855 0762

sds@formlabs.com

Fournisseur :

Germany

Formlabs GmbH

Nalepastr. 18

Berlin, . 12459

+49 30 700 146 501

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Union européenne

CHEMTREC (EMEA)

+44 20 3885 0382 (24/7)

Téléphone d'urgence médicale: ORFILA (FR): + 33 01 45 42 59 59 (24/7)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) : La substance n'est pas classée comme dangereuse selon le Système général harmonisé (SGH).

Éléments d'étiquetage identifiant les risques : Aucun

Informations supplémentaires : Aucun

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger : Aucun

Mention d'avertissement : Aucun

Mentions de danger : Aucun

Mention de précautions : Aucun

2.3 Autres dangers :Aucun connu

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substance: Sans objet.

3.2 Mélange:

Identification	N° d'enregistrement REACH UE	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Poids %

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 2 / 15

Nylon 12 White

Numéro CAS : 13463-67-7 Numéro CE : 236-675-5	-	Dioxyde de titane	Non classifié;	<5
Numéro CAS : Secret commercial Numéro CE : Secret commercial	-	Secret commercial	Non classifié;	<0.5

Informations supplémentaires : Aucun

Texte intégral des déclarations de danger (H et EUH) : Voir la Section 16

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1 Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Si des symptômes respiratoires se développent ou persistent, cherchez un avis médical / attention.

En cas de contact cutané :

Lavez la zone affectée avec beaucoup de savon et d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si une irritation cutanée se développe ou persiste, cherchez un avis médical / attention.

En cas de contact oculaire :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si une irritation des yeux se développe ou persiste: demander conseil / attention à un médecin.

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Autoprotection des secouristes :

Non déterminé ou non disponible

4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus : Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et un traitement spécial sont nécessaires

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre le feu

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 3 / 15

Nylon 12 White

5.1 Agents d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard d'eau / brouillard, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés :

N'utilisez pas de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

La décomposition thermique peut produire des fumées / gaz irritants / toxiques.

5.3 Conseils pour les pompiers

Équipement de protection individuelle :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA).

Précautions spéciales :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les cheveux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Évitez le ruissellement inutile des moyens d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

Des réactions violentes peuvent résulter de l'utilisation d'un jet d'eau ou d'agents d'extinction halogénés. Lorsque vous utilisez des extincteurs, évitez de disperser la poussière combustible dans l'air. Visez les extincteurs directement à la base des flammes et appliquez l'agent le plus doucement possible. Dans l'ensemble, préférez utiliser des modèles de pulvérisation moyens à larges plutôt que des jets solides. Utilisez uniquement des outils anti-étincelles. Lutte contre les incendies à partir d'un endroit protégé ou d'une distance maximale possible. Utiliser de l'eau pulvérisée / du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Évitez le ruissellement inutile des moyens d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

SECTION 6 : Mesures en cas de dégagement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non essentiel. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Portez l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne pas marcher dans la matière déversée. Se laver soigneusement après manipulation.

6.2 Précautions environnementales :

Éviter les fuites et déversements supplémentaires si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

Évitez la génération de poussière ou l'agitation de la poussière. Utilisez uniquement des outils anti-étincelles. Mettre à la terre tout l'équipement utilisé pour la récupération et le nettoyage. Passer l'aspirateur et placer dans des conteneurs appropriés pour une élimination future. Utilisez uniquement des aspirateurs agréés pour la collecte des poussières. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la section 8. Pour l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 4 / 15

Nylon 12 White

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Use appropriate personal protective equipment (see Section 8). Use only with adequate ventilation. Avoid breathing mist/vapor/spray/dust. Do not eat, drink, smoke, or use personal products when handling chemical substances. Avoid contact with skin, eyes and clothing. Use dust explosion proof electrical equipment and lighting. Avoid dust generation and dispersal of dust in air. Dust deposits should not be allowed to accumulate on surfaces. Clean dust residues at regular intervals. Do not use brooms or compressed air hoses to clean surfaces. Only use vacuums approved for dust collection. Use only nonsparking tools. Dry powders can build static electricity charges when subjected to the friction of transfer and mixing operations. Provide adequate precautions such as electrical grounding and bonding or inner atmospheres. Keep containers tightly closed and grounded when not in use. Workers whose clothing may have been contaminated should change into non-contaminated clothing before leaving the work premises. Contaminated clothing should be segregated in such a manner so that there is no direct personal contact by personnel who handle, dispose or clean the clothing. Contaminated clothing should not be allowed out of the workplace. Wash affected areas thoroughly after handling. Keep away from incompatible materials (See Section 10).

7.2 Conditions pour un stockage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un emplacement éloigné des produits incompatibles (Voir section 10).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir Section 1 (Utilisation recommandée).

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Seules les substances avec des valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
Bulgaria	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT : 10 mg/m ³ (Poussières respirables)
Croatia	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT 15 minutes : 10 mg/m ³ (poussières totales)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT 15 minutes : 4 mg/m ³ (Poussières respirables)
Cyprus	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³
Estonia	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 5 mg/m ³
Latvia	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³
Lithuania	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 5 mg/m ³
Romania	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT 15 minutes : 15 mg/m ³
Slovakia	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 5 mg/m ³ (NPEL)

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 5 / 15

Nylon 12 White

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
Austria	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 5 mg/m ³ (poussière, fraction respirable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT : 10 mg/m ³ (poussière alvéolaire, fraction respirable 2 X 60 min)
Belgium	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³
Denmark	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT : 6 mg/m ³ (comme Ti)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT : 12 mg/m ³ (poussières totales)
Finland	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³ (poussières)
France	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³ (comme Ti)
Greece	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³ (inhalable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 5 mg/m ³ (Respirable)
Ireland	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³ (poussière totale inhalable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 4 mg/m ³ (poussière respirable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT : 12 mg/m ³
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT : 30 mg/m ³
Italy	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 2,5 mg/m ³ (particules fines, fraction respirable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 0,2 mg/m ³ (particules nanométriques, fraction respirable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT : 10 mg/m ³ (ACGIH)
Portugal	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³
Spain	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³ (VLA_ED)
Sweden	Dioxyde de titane	13463-67-7	Niveau valeur limite : 5 mg/m ³ (poussières totales)
United Kingdom	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³ (total inhalable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 4 mg/m ³ (respirable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT : 12 mg/m ³ (respirable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT : 30 mg/m ³ (total inhalable)
Germany (MAK)	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 0.3 mg/m ³ (fraction respirable, sauf particules ultrafines)

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 6 / 15

Nylon 12 White

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 4 mg/m ³ (poussière, valeur limite seuil générale [fraction inhalable])
Poland	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³ (la concentration de la fraction respirable de silice cristalline est déterminée simultanément pour la fraction inhalable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT 15 minutes : 30 mg/m ³ (titane et composés, comme Ti)
Slovenia	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 10 mg/m ³ (poussière, fraction inhalable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT 15 minutes : 20 mg/m ³ (poussière, fraction inhalable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	MPT 8 heures : 1,25 mg/m ³ (poussière, fraction respirable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	LECT 15 minutes : 2.5 mg/m ³ (poussière, fraction respirable)
Germany (TRGS 900)	Dioxyde de titane	13463-67-7	Valeur limite : 1,25 mg/m ³ (limite de poussière général, fraction respirable)
	Dioxyde de titane	13463-67-7	Valeur limite : 10 mg/m ³ (limite de poussière général, fraction inhalable)

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Niveau dérivé sans effet (dose dérivée sans effet) :

Nom de l'ingrédient : Dioxyde de titane

N° CAS : 13463-67-7

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	1,25 mg/m ³ ; Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 7 / 15

Nylon 12 White

Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Oral	Aucun danger identifié
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié ; Aucun danger identifié
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

Concentration prévisible sans effet (PNEC) :

Nom de l'ingrédient : Dioxyde de titane

N° CAS : 13463-67-7

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	Aucun danger identifié
Sédiments d'eau douce	Aucun danger identifié
Eau de mer	Aucun danger identifié
Sédiments marins	Aucun danger identifié
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	Aucun danger identifié
sol (agricole)	Aucun danger identifié
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucune exposition n'est prévue.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou sans objet

8.2 Contrôle d'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation. Fournir une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, brouillards et / ou poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Ce produit est un matériau combustible qui peut s'enflammer par friction, chaleur, étincelles ou flammes. Il est recommandé que tous les équipements de dépoussiérage (tels que les systèmes locaux de ventilation par aspiration et de transport de matériaux) impliqués dans la manipulation de ce produit contiennent des événements de décharge d'explosion ou un système de suppression des explosions. Assurez-vous que les systèmes de traitement de la poussière (tels que les conduits d'évacuation, les dépoussiéreurs, les récipients et l'équipement de traitement) sont conçus de manière à empêcher la fuite de poussière dans la zone de travail. Gardez l'électricité statique sous contrôle, ce qui comprend la liaison et la mise à la terre de l'équipement. Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation. Fournir une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, brouillards et / ou poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 8 / 15

Nylon 12 White

respectant les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Lunettes de protection ou de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par des normes nationales reconnues (ou équivalent).

Protection de la peau et du corps :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques approuvés par les normes appropriées. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Assurez-vous que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Effectuer l'entretien ménager de routine.

Contrôles d'exposition environnementale :

Les émissions des équipements ou des systèmes de ventilation doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement.

Mesures liées au produit (substance mélange) pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures d'instruction pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures techniques de prévention de l'exposition :	Non déterminé ou sans objet

Mesures de gestion des risques pour contrôler l'exposition :

Non déterminé ou sans objet

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Poudre
Couleur	Blanc
Odeur / Seuil d'odeur	Inodore
pH	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion/point de congélation	175-189°C
Point/intervalle d'ébullition initial	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair (vase clos)	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité	Not Flammable. May form combustible dust concentrations in air.
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 9 / 15

Nylon 12 White

Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur relative	Non déterminé ou non disponible
Densité	Non déterminé ou non disponible
Densité relative	1,0 - 1,2 cps à 20 °C
Solubilités	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Non déterminé ou non disponible
Température d'auto-inflammation	> 350°C
Température de décomposition	> 300°C
Viscosité cinématique	Non déterminé ou non disponible
Caractéristiques particulaire	Non déterminé ou non disponible

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Gaz inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Aérosols	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Solides oxydants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Gaz sous pression	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Matières solides inflammables	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges auto-réactifs	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Solides pyrophoriques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges autochauffants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables en contact avec l'eau	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Liquides oxydants	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Peroxydes organiques	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Corrosif pour les métaux	Aucune donnée disponible/ Sans objet
Explosifs désensibilisés	Aucune donnée disponible/ Sans objet

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucun.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 10 / 15

Nylon 12 White

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter :

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, décharge statique, sources d'inflammation, génération et accumulation de poussière et matériaux incompatibles.

10.5 Matières incompatibles :

Avoid contact with strong oxidising agents, strong acids and strong bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Voie	Résultat
Secret commercial	Orale	DL50 Rat : > 2000 mg/kg
Dioxyde de titane	Orale	DL50 Rat : > 5000 mg/kg
	Inhalation	CL50 Rat : 5,09 mg/L (4 heures [aérosol])

Corrosion/irritation cutanée

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Domages/irritations oculaires graves

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) :

Nom	Classification
Secret commercial	Sans objet
Dioxyde de titane	Groupe 2B

Mutagénicité sur cellules germinales

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 11 / 15

Nylon 12 White

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique des organes cibles (exposition unique)

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique des organes cibles (exposition répétée)

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

11.2 Informations sur les autres risques

Propriétés de perturbation endocrinienne :

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (à court terme)

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Secret commercial	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: > 21 mg/L (48hr [mobility])
	Aquatic Plants EC50 Raphidocelis subcapitata: > 11 mg/L (72hr [Growth rate])
Dioxyde de titane	Invertébrés aquatiques CE50 Daphnia magna : > 100 mg/L (48 heures [mobilité])
	Plantes aquatiques CE50 Raphidocelis subcapitata : > 100 mg/L (72 heures [taux de croissance])
	Poisson CL50 Danio rerio : >100 mg/L (96 heures)

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 12 / 15

Nylon 12 White

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Dioxyde de titane	Poisson NOEC poissons d'eau douce : ≥ 80 mg/L (6 jours [temps d'éclosion])
	Invertébrés aquatiques NOEC Daphnia magna : ≥ 5 mg/L (21 jours [reproduction])

12.2 Persistance et dégradabilité

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Secret commercial	The study does not need to be conducted because the substance is inorganic.
Dioxyde de titane	L'évaluation de la persistance basée sur la biodégradabilité n'est pas pertinente pour les métaux et leurs composés inorganiques tels que cette substance.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Secret commercial	The study does not need to be conducted because the substance is inorganic.
Dioxyde de titane	L'évaluation de la bioaccumulation utilisant une évaluation classique du FBC n'est pas considérée comme pertinente pour les composés inorganiques tels que cette substance.

12.4 Mobilité dans le sol

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances :

Nom	Résultat
Secret commercial	The study does not need to be conducted because the substance is inorganic.
Dioxyde de titane	L'évaluation de la mobilité dans le sol basée sur les valeurs KOC/Kd n'est pas pertinente pour les composés inorganiques tels que cette substance.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données du produit :

Évaluation PBT : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

Évaluation vPvB : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

Données sur les substances :

Évaluation PBT :

Secret commercial	The study does not need to be conducted because the substance is inorganic.
Dioxyde de titane	L'évaluation PBT ne s'applique pas aux métaux et à leurs composés inorganiques comme cette substance.

Évaluation vPvB :

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 13 / 15

Nylon 12 White

Secret commercial	The study does not need to be conducted because the substance is inorganic.
Dioxyde de titane	L'évaluation vPvB ne s'applique pas aux métaux et à leurs composés inorganiques comme cette substance.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

12.7 Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

12.8 Danger pour la couche d'ozone

Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur les substances : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Élimination des produits/emballages :

Les matériaux d'emballage doivent être recyclés ou éliminés conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales.

Codes de déchets/désignations de déchets selon LoW : Non déterminé ou non disponible

13.1.2 Informations relatives au traitement des déchets : Non déterminé ou non disponible

13.1.3 Informations relatives à l'élimination des eaux usées : Non déterminé ou non disponible

13.1.4 Autres recommandations d'élimination :

Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport international de marchandises dangereuses par route/rail (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Transport international de marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (ADN)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 14 / 15

Nylon 12 White

Transport international de marchandises dangereuses par voie maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Réglementations sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non régulé
Nom d'expédition approprié ONU	Non régulé
Classe(s) de danger pour le transport ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Transport maritime en vrac selon les instruments IMO

Nom en vrac	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun
Classe de danger de l'OMI	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Matière dangereuse en vrac seulement	Aucun
Groupe de fret	Aucun

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

Règlements européens

Liste d'inventaire (EINECS) :

Secret commercial	Secret commercial	Non répertorié
13463-67-7	Dioxyde de titane	Listé

Liste REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Autorisations REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) : Aucun des

Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Page 15 / 15

Nylon 12 White

ingrédients n'est répertorié.

Restriction REACH :

Secret commercial	Secret commercial	Non répertorié
13463-67-7	Dioxyde de titane	Listé

Classe de danger pour l'eau (WGK) (Produit) : Non déterminé.

Classe de danger pour l'eau (WGK) (Substance) :

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe
Dioxyde de titane	13463-67-7	Non dangereux pour l'eau

Autres règlements

Allemagne - TA Luft : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Informations supplémentaires : Non déterminé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

SECTION 16 : Autres informations

Sigles et abréviations : Aucun

Avis de non-responsabilité :

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le n° CE 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878. Les informations fournies dans cette FDS sont correctes à notre connaissance, sur la base des informations disponibles. Les informations données ne sont destinées qu'à des recommandations pour une manipulation, un usage, un stockage, un transport et une mise au rebut en toute sécurité, et ne seront pas considérées comme une garantie ou une spécification relative à la qualité. Les informations se rapportent uniquement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce produit lorsqu'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit, sauf indication contraire dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 2024-08-29

Fiche de données de sécurité